

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12820**

### Intitulé

Formateur

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Association St Yves - Université catholique de l'Ouest - Service formation Continue | Le Recteur                                       |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333t Education et transfert de connaissances

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Qu'il travaille en organisme de formation opérant dans le champ de la qualification, de l'accompagnement au retour à l'emploi ou à l'orientation professionnelle ou bien en entreprise, le formateur conduit les principales activités et tâches suivantes :

- A. Conception de modules, séquences et séances de formation
  - A1. Analyser un cahier des charges ou une demande de formation (dans une relation directe avec un client ou via un échange ou le compte-rendu d'un responsable de formation ayant analysé les besoins du client)
  - A2. Concevoir des situations de formation
  - A3. Concevoir un dispositif d'évaluation
  - A4. Actualiser et organiser ses connaissances
- B. Animation de situations de formation
  - B1. Accueillir et contractualiser
  - B2. Conduire et accompagner une situation d'apprentissage, prioritairement dans des démarches de problème à résoudre ou de situation-problème
- C. Accompagnement individuel des bénéficiaires des formations
  - C1. Informer - orienter - positionner - contractualiser
  - C2. Accompagner la trajectoire et les projets des participants
  - C3. Valider
- D. Communication et valorisation des résultats
  - D1. Capitaliser des données et rendre compte de son action
- E. Travail au sein d'un collectif
  - E1. Collaborer à une équipe
  - E2. Mobiliser des partenaires
- F. Développement personnel et professionnel
  - F1. Analyser sa pratique professionnelle

Le formateur peut également être amené à participer au recrutement des participants pour les formations qu'il conduit. Il peut conseiller, accompagner ou être membre de jury de dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans son domaine de spécialité. Il peut aussi contribuer à la gestion administrative et matérielle des actions de formation dont il a la charge. Ces tâches qui peuvent être aujourd'hui confiées à des formateurs ne sont toutefois pas considérées comme le cœur des activités du métier.

Dans certaines configurations du métier (cf. ci-dessous « Cadre d'exercice du métier »), le formateur peut être amené à avoir une activité commerciale de recherche de missions de formation.

Les titulaires de la certification possèdent une double compétence :

- dans un domaine de spécialité antérieur à la certification (métier, technique, science...)
- dans le champ de la formation des adultes.

UC A. Ingénierie pédagogique et didactique

A1. Analyser un cahier des charges ou une demande de formation

A2. Concevoir des situations de formation

A3. Concevoir un dispositif d'évaluation

UC B. Animation pédagogique et accompagnement des apprentissages

B1. Accueillir et contractualiser

B2. Conduire et accompagner une situation d'apprentissage

UC C. Accompagnement de la personne et de son projet

C2. Accompagner la trajectoire des participants

- Conduire des démarches d'identification et de valorisation des compétences

- Relier les situations d'apprentissage avec l'environnement socio-économique et les projets des participants

UC D. Environnement professionnel

D1. Capitaliser des données et rendre compte de son action

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification exercent dans tout type d'organisation : organismes de formation à but non lucratif de toute taille (comportant quelques formateurs à plusieurs centaines), organismes de formation privé à but lucratif (SA, SARL...), organismes consulaires (Chambre de métiers, CCI, CFA), centres de réadaptation professionnelle, organismes du secteur patronal et professionnel, organismes publics (services formation continue d'université, CNAM, Greta...)

Quelques cas d'insertion en lycée professionnel sont constatés. L'insertion au sein des services formation d'entreprises reste exceptionnelle. Les organismes de formation privés ou publics sont généralement spécialisés par domaine d'intervention (électrotechnique, plasturgie, réapprentissage des savoirs de base...), fonctions (commerciale, management...) et par secteurs (tourisme, langues, réadaptation, pré-orientation, insertion socio-professionnelle, qualification...). Les entreprises qui possèdent un service formation interne disposent de formateurs spécialistes des techniques, des produits ou des postes de travail liés à l'entreprise elle-même.

On remarque depuis quelques années une tendance croissante à l'exercice du métier sous un statut libéral (autoentrepreneuriat ou création d'entreprise) ou sous portage salarial. Dix à vingt pour cent des insertions des titulaires de la certification sont constatées sous ce type de statut. Dans ces configurations, le formateur est généralement à l'origine des missions de formation qu'il conduit.

Type d'emplois accessibles : Formateur/formatrice ; Chargé(e) de formation ; Formateur-concepteur ; Animateur/animateur de formation ; Formateur/formatrice-Accompagnateur ; Moniteur/monitrice de formation

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est organisée en quatre Unités de Certification (UC) :

- UC 1 Ingénierie pédagogique et didactique
- UC 2 Animation pédagogique et accompagnement des apprentissages
- UC 3 Accompagnement de la personne et de son projet
- UC 4 Environnement professionnel

Par la voie de la formation, les modalités d'évaluation suivantes sont mises en œuvre :

- Rapport d'activités professionnelles présentant la typologie d'un organisme de formation et les activités d'un formateur
- Dossier pédagogique analysant la conception et la mise en œuvre d'une action de formation
- Animation en situation réelle d'une situation de formation
- Entretien professionnel portant sur l'analyse réflexive d'une situation de formation conduite
- Portfolio démontrant et prouvant des compétences développées durant les expériences antérieures à la formation et la mission professionnelle dans le cadre de l'alternance

Par la voie de la VAE, les modalités d'évaluation suivantes sont mises en œuvre :

- Dossier de validation apportant la preuve et la démonstration des activités conduites en lien avec le référentiel
- Entretien avec un jury

### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON              |   | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X |  |
| En contrat d'apprentissage                                       | X |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X | Le jury est composé de 3 personnes.<br>Le président du jury est un professionnel choisi parmi les membres du Conseil de Perfectionnement, non-intervenant dans la formation.<br>Les deux autres membres sont un professionnel de la formation, le responsable de la certification. |
| En contrat de professionnalisation                               | X |  |
| Par candidature individuelle                                     | X | Le jury est composé de 3 personnes.<br>Le président du jury est un professionnel choisi parmi les membres du Conseil de Perfectionnement, non-intervenant dans la formation.<br>Les deux autres membres sont un professionnel de la formation, le responsable de la certification. |

|   |   |  |
|---|---|--|
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2005 | X | Le jury est composé de 3 personnes.<br>Le président du jury est un professionnel choisi parmi les membres du Conseil de Perfectionnement, non-intervenant dans la formation.<br>Les deux autres membres sont un professionnel de la formation, le responsable de la certification. |
|---|---|--|

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Formateur" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 07 septembre 2021.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Formateur" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 pour modification de l'autorité responsable.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 20 décembre 2000 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Formateur'.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

15 titulaires par an moyenne

358 titulaires de la certification depuis 1993

#### Autres sources d'information :

<http://www.uco.fr>

[formation.continue@uco.fr](mailto:formation.continue@uco.fr)

#### UCO

Institut des Sciences du Travail - Titre RNCP "Formateur"

#### Lieu(x) de certification :

Association St Yves - Université catholique de l'Ouest - Service formation Continue : Pays de la Loire - Maine-et-Loire ( 49) [Angers]

UCO - Institut des Sciences du Travail

3 place André Leroy - BP 10808

49008 ANGERS cedex 01

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UCO - Institut des Sciences du Travail

3 place André Leroy - BP 10808

49008 ANGERS cedex 01

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Formateur